PROCÈS-VERBAL

DE LA 4ème RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014 DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC TENUE À MONTRÉAL, AU 584, RUE GUIZOT EST LE SAMEDI 8 FÉVRIER 2014, À 9H

Étaient présentes :

Andrée Normandeau, présidente (Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe)

Michelle Pelletier, vice-présidente (La Petite Maison de la Miséricorde)

Isabelle Couture, secrétaire (Bonjour Soleil)

Nancy Désormeaux, trésorière (Parents uniques des Laurentides)

Nancy Desnoyers, conseillère (Re-Nou-Vie)

Marie-Pier Riendeau, administratrice (Halte La Ressource)

Michèle Laliberté, administratrice (Réseau d'aide aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie) Sylvie Lévesque, directrice générale

1. Adoption de l'ordre du jour

Nancy Désormeaux, appuyée par Michelle Pelletier, propose l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications suivantes : au point 9) Divers : 1) Formation ARUC, 2) Consultations prébudgétaires. Adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal du 16 novembre 2013

Résolution:

Nancy Désormeaux appuyée par Marie-Pier Riendeau, propose l'adoption du procès-verbal du 16 novembre 2013. Adopté à l'unanimité

3. Suivi au procès-verbal

- •Modifications de la Loi sur le lobbyisme : En décembre dernier, la commission des institutions a déposé son rapport. La majeure partie du rapport porte sur les préoccupations soulevées par les représentants des organismes communautaires qui ont participé aux audiences. Les membres de la commission ont reconnu que les craintes du communautaire étaient fondées et ils estiment que la réflexion doit se poursuivre avant d'assujettir tous les OBNL. On peut dire que nous avons gagné une bataille. Toutefois, nous devrons demeurer vigilants pour s'assurer que ce dossier ne soit pas repris à nouveau. D'ailleurs, un article publié récemment dans le journal Le Devoir, de la Fédération des chambres de commerce se dit déçue des conclusions du rapport et soulève le caractère discriminatoire de la Loi comme quoi il existe, selon eux, de «bons et de «mauvais» lobbyistes.
- •États généraux du féminisme : Ce sont plus de 1100 femmes, de toutes les régions du Québec, de tous âges et de toutes origines, qui se sont réunies durant 4 jours afin d'adopter un grand nombre de propositions actualisant ainsi l'analyse du mouvement féministe. Nous avons fait une nouvelle proposition dans l'atelier « Mère et féminisme ». Cette proposition se lit comme suit : « Articuler un discours et des pratiques féministes de la maternité et de la famille qui prennent en compte la diversité des expériences de toutes les femmes et l'ensemble des oppressions systémiques qu'elles rencontrent ». L'idée étant de développer un concept famille-féminisme qui inclurait une distinction entre « mère » et « ménagère », qui permettrait d'inclure la dimension famille dans l'analyse féministe, qui se présenterait comme un projet social. Nous devrons donc voir comment nous alllons nous impliquer dans ces débats féministes.

- •Aide juridique: Bonne nouvelle. A compter du 1^{er} janvier les seuils d'admissibilité seront augmentés de 30%. Le seul bémol est que cette hausse se fera progressivement puisque la hausse complète est prévue le 1^{er} juin 2015. De plus, on devra s'assurer qu'il y ait suffisamment d'avocatEs pour répondre à ces nouveaux services et besoins.
- •Cause fiscale à la Cour canadienne de l'impôt: Sylvie a présenté le dossier le 22 novembre dernier pour convaincre le tribunal d'accepter la FAFMRQ comme intervenante. Toutefois, le juge a refusé l'intervention de la Fédération au motif qu'elle manquait d'impartialité dans la présente affaire et qu'il pouvait prendre connaissance d'office de la pauvreté des familles monoparentales, en comparaison des familles unies. C'est dommage mais cela aura permis de mettre en lumière cette problématique. Le juge a toutefois souligné qu'il nous fera parvenir ses arguments.
- •Charte et la FFQ: Bien que la FAFMRQ n'ait pas pris position sur le projet de Charte du gouvernement du Parti québécois, nous avons accepté de signer une déclaration commune avec les groupes nationaux de femmes pour rappeler que nous sommes en accord avec la laïcité de l'État et que nous nous opposons à l'articulation d'un discours axé autour de la crainte de l'autre selon laquelle la diversité culturelle apportée par les communautés culturelles nouvellement arrivées ou installées depuis longtemps au Québec. De plus, dans le projet de loi, certains articles portent atteinte aux organismes communautaires notamment les aeticles 10 et 37. La Table des regroupements et d'autres organismes communautaires ont déposés des mémoires en décembre dernier pour soulever ces problèmes. La commission parlementaire devrait débuter en mars prochain.

4. Nouvelle demande d'adhésion : membre actif

Nous avons reçu une demande d'adhésion comme membre actif de l'organisme Mères et monde situé à Limoilou, dans la région de Québec. Cet organisme est un centre communautaire et résidentiel par et pour les jeunes mères monoparentales.

Résolution:

Il est proposé par Michelle Pelletier appuyée par Marie-Pier Riendeau d'accepter l'adhésion de l'organisme Mères et monde comme membre actif. Adopté à l'unanimité

5. Finances: État des finances au 31 janvier 2014

Nancy Désormeaux présente les états de revenus et dépenses.

6. Suivi colloque de la FAFMRQ

Nous avons obtenu 10,000\$ suite à notre demande de financement à l'ARUC pour l'organisation de notre colloque. La majorité de cette somme servira à payer le salaire d'une étudiante. Sylvie a fait des contacts auprès des chercheurEs pour obtenir des cv et c'est Julie Vézina qui a été embauchée. Julie avait notamment plus d'expérience auprès du secteur famille. Le colloque aura lieu les 6 et 7 novembre 2014 à Montréal. Les membres du conseil seront sollicités à l'occasion du 5 à 7 pour souligner le 40^e anniversaire. Ils seront aussi sollicités pour l'animation et le secrétariat des ateliers.

7. Comité sur les règlements généraux (propositions d'amendements aux règlements généraux)

Sylvie présente les travaux du comité sur la révision des règlements généraux qui a tenu une rencontre le 27 janvier dernier. Le comité composé d'Andrée Normandeau, de Michelle Pelletier, d'Isabelle Couture et de Sylvie Lévesque en a profité pour faire une mise à jour et rafraîchir certains articles ainsi que faire des propositions d'amendements en vue d'adoption à l'AGA de juin 2014. Sylvie présente l'ensemble des propositions d'amendements figurant dans le document. Vu l'ampleur des changements proposés, les membres préfèrent reporter la discussion à la prochaine rencontre d'avril et s'engagent à prendre connaissance des propositions Selon nos règlements

généraux nous devons envoyer, aux membres, les propositions d'amendements six semaines avant la tenue de l'AGA, soit au plus tard le 20 avril.

8. Dossiers:

A) Traitement des pensions alimentaires pour enfants

Bien que le Parti Québécois avant leur arrivée au pouvoir en septembre 2012, s'était engagé à mettre fin à cette discrimination, force est de constater que 2 ans plus tard le même parti politique a, non seulement pris aucun engagement mais a plutôt coupé dans les prestations d'aide sociale pour les familles et ainsi adopter le règlement en décembre dernier. Rappelons, qu'en novembre 2012, une motion pour mettre fin à cette discrimination déposée par Québec solidaire a été adoptée à l'unanimité par tous les députés de l'Assemblée nationale. Pourtant rien n'a encore été fait! De plus, la Cour suprême a, le 27 janvier dernier, rejeté la demande du Front commun des personnes assistées sociales du Québec d'en appeler de la décision de la Cour d'appel qui avait rendu un jugement démontrant que cette situation n'était pas discriminatoire. Le jugement de la Cour d'appel est donc confirmé. Dans ce contexte nous sommes à réfléchir sur les moyens à prendre pour relancer ce dossier et mobiliser nos membres et nos partenaires. Suite à un tour de table, les membres s'engagent à retourner auprès de leur organisme afin de vérifier les possibilités de mobilisation et de revenir en avril avec des propositions.

B) Comité consultatif Famille

Le comité consultatif, dont la FAFMRQ est membre, a tenu une 5^e rencontre le 31 janvier dernier. La rencontre a principalement portée sur les suites du Forum. Le compte rendu de la rencontre du 22 novembre et le rapport des résultats du questionnaire d'évaluation des participantEs au Forum sont déposés. La prochaine rencontre est prévue le 2 mai prochain. Toutefois le possible déclenchement des élections fera peut-être reporter cette rencontre. À suivre

C) Table des partenaires des OCF/MF

Le 28 novembre dernier suite à l'annonce des crédits additionnels pour les OCF, la ministre Léger a rencontré les 3 regroupements membres de la Table des partenaires pour discuter de la répartition des sommes. La ministre était d'accord à accorder une indexation de 2% à tous les OCF, d'accorder un montant plancher afin de réduire les écarts, d'accorder un montant aux regroupements régionaux, et souhaite financer de nouveaux organismes. C'est sur ce dernier point que les regroupements ont soulevé des inquiétudes. En effet, pour eux, l'enveloppe doit être consacré en majeure partie au rattrapage et à la consolidation et non servir à financer des nouveaux groupes. La Table a tenu deux rencontres : une le 3 décembre et une autre le 21 janvier. Lors de la rencontre du 3 décembre les représentants du ministère ont déposé des scénarios de répartition des crédits additionnels annoncés dans le cadre du plan de solidarité soit 5 Millions par année. Les regroupements ont donné leur accord avec le rehaussement de 2 % proposé pour tous, la réduction des écarts entre les subventions accordées et la disposition concernant les regroupements régionaux. Les regroupements souhaitent que l'augmentation de la subvention de base pour des regroupements nationaux prévoit un plancher plus élevé avec modulation. Les regroupements insistent pour que le nombre de nouveaux OCF soutenus se limite à cinq (5). Ils distinguent soutien et reconnaissance et sont favorables à ce que le Ministère reconnaisse un nombre plus grand d'organismes, favorisant ainsi la sollicitation d'autres bailleurs et programmes. La ministre Léger s'est alors engagée à prendre une décision avant les Fêtes. Toutefois, cette décision n'a toujours pas été prise. En effet, lors de la rencontre du 21 janvier dernier les représentants du ministère sont revenus sur la répartition et ont déposé un document de travail sur les critères et conditions pour la sélection des nouveaux OCF. La décision de la ministre devrait être prise sous peu. Par ailleurs, le mandat et les objectifs de la table ont été adoptés. De plus, un plan de travail jusqu'en 2015 a été déposé. Lors de la prochaine rencontre, du 22 mai prochain le plan de travail devrait être adopté.

D) Révision du programme des haltes-garderies communautaires

Le programme de soutien des haltes garderies communautaires vient à échéance le 31 mars 2015. Le ministère veut obtenir nos commentaires. La FAFMRQ s'appuiera sur les commentaires de l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec qui est plus en mesure d'apporter des modifications au programme. Toutefois, nous tenons à ce que l'objectif de ce programme demeure celui de soutien aux organismes communautaires qui offrent des activités de haltes garderies. Nous sommes également d'accord à ce que les objectifs du programme correspondent à l'offre de service. Le MFA souhaite recevoir les commentaires d'ici à la fin mars 2014 afin que le programme soit disponible à compter du 1^{er} avril 2015.

E) Services de garde (hausse des tarifs à venir)

La table est mise pour une hausse des tarifs de services de garde à 7\$ par jour. En effet, un comité mis sur pied par la ministre de la Famille, en octobre 2013, recommande de hausser les tarifs des garderies et d'indexer annuellement la contribution parentale. Alors, que le PQ s'était engagé en campagne électorale de ne pas hausser les tarifs. La FAFMRQ a en collaboration avec les groupes de femmes, l'intention de réagir pusique cette hausse va avoir des impacts majeurs sur les familles à faible revenu, notamment les familles monoparentales. De plus, dans le cadre d'une éventuelle campagne électorale nous comptons interpeller les chefs et les candidatEs des divers partis politiques sur ces enjeux. Des articles de journaux sont déposés.

F) Renouvellement du partenariat-ARUC

La subvention de l'ARUC séparation parentale, recomposition familiale : parents et enfants à soutenir, (dont la FAFMRQ fait partie en tant que partenaire et Sylvie qui agit comme co-directrice communautaire), se terminera au printemps 2015. Il faut donc commencer à réfléchir aux suites à donner à ce projet. On nous demande si la FAFMRQ compte poursuivre son implication à une initiative dans le but d'obtenir un renouvellement du Partenariat. Les membres du conseil sont d'accord. Sylvie accepte également de demeurer la représentante de la FAFMRQ au sein de l'ARUC.

G) Suivi dossier SDA

Suite à la rencontre avec les 3 ministères, en mai 2013, pour présenter l'avis du RQSDA sur l'organisation des services et sur la gouvernance, une rencontre des 4 regroupements s'est tenue le 3 février dernier pour faire le suivi. Rappelons, que le ministère de la santé et des services sociaux a accepté d'assurer le leadership et de transférer les ressources dédiées du MF au MSSS. Par ailleurs, une rencontre pilotée par le MSSS et les autres ministères pour s'entendre sur un plan et un échéancier se tiendra le 19 février prochain. Par ailleurs, le RQSDA organise un premier colloque les 18 et 19 mars prochains à Drummondville sur les RSDA. Sylvie et Laurence y participeront ainsi que des membres de la FAFMRQ qui offrent, notamment un volet des SDA.

H) COMMF: questionnaire sur le fonctionnement

Les propositions présentées par le comité fonctionnement lors de la rencontre de la CQMMF les 22 et 23 janvier derniers sont déposées. Certaines propositions notamment les liens entre la FFQ et la CQMMF concernant les portes parole et le site Internet sont mises en dépôt. Le comité fonctionnement, dont la FAFMRQ fait partie, se réunira sous peu pour assurer un suivi. De plus, la consultation maison sur l'orientation principale et l'organisation des actions de la Marche a aussi été discutée. Des outils d'éducation populaire sont prévus pour présenter les actions de 2015.

I) Coalition main rouge

La Coalition poursuit la mobilisation pour dénoncer la hausse des tarifs d'électricité. En effet, plusieurs actions régionales sont prévues. De plus, la Coalition organise une campagne de lutte sur la fiscalité et la redistribution de la richesse (alternatives fiscales), à partir de l'hiver 2014. C'est ce que la Coalition appelle la campagne du 10 milliards de solutions. Un power point est disponible sur les solutions fiscales qui peut servir comme outil d'éducation populaire dans nos groupes.

Procès-verbal de la 4^{eme} réunion du CA tenue à Montréal À la FAFMRQ, au 584, rue Guizot Est, le samedi 8 février 2014 à 9h

J) Éventuelle campagne électorale

Des rumeurs d'élections se font de plus en plus en sentir. En effet, le gouvernement ne cesse depuis les derniers mois de faire des annonces dans plusieurs régions du Québec. La date du 14 avril est largement évoquée. Dans le cadre d'une éventuelle campagne nous comptons, comme par les années passées, préparer un kit électoral destiné à nos membres.

K) ROACA

Suite à la consultation tenue en décembre à toute vitesse sur le prochain plan d'action gouvernemental lancé par le SACAIS, le RQACA a tenu le 18 décembre dernier une assemblée générale extraordinaire pour adopter les positions par les organismes membres. Un avis a été produit et envoyé au SACAIS le 20 décembre et reflète les positions de la majorité des membres. L'avis est déposé. De plus, le SACAIS prévoit rendre public sous peu le Cadre de référence.

9. Divers:

1) Formation –ARUC

Une formation organisée par l'ARUC se tiendra les 29 et 30 avril prochains à Montréal sur un modèle psycho-judiciaire dans les situations de risque et de perte du lien parent-enfant.

2) Consultations prébudgétaires 14-15

Le ministre des finances du Québec Nicolas Marceau a maintenu la tradition et a tenu des consultations prébudgétaires (privées et publiques). En effet, plusieurs groupes communautaires ont déposé des mémoires notamment le Collectif pour un Québec sans pauvreté, le RQACA, et la TRPOCB en vue du dépôt du prochain budget.

10.Évaluation de la rencontre

Très belle rencontre, des discussions animées et on sent un sentiment d'appartenance.

11. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est changée pour le samedi 12 avril plutôt que 5 avril.

12. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marie-Pier Riendeau, appuyée par Isabelle Couture, que la séance soit levée.

Andrée Normandeau Présidente		Isabelle Couture Secrétaire	